

DELIBERATION N°29/2019

Le **Mardi 14 mai** à 10h00, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/04/2019

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis		X		ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	X			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			X	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	X			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	X		X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges			X	SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			X	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 15 2 8

TOTAL VOTANTS 18 1

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190514-DEL29-2019-DE
Date de télétransmission : 20/05/2019
Date de réception préfecture : 20/05/2019

DELIBERATION N°29/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 19 443 : LES CHAPELLES - Maison chez ZIM

Demandeur : LES CHAPELLES

Portage en cours : 0 €

Axe : équipements publics

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2%

La commune des CHAPELLES souhaite renforcer la centralité du chef-lieu en créant une placette centrale reliée par des venelles. Il existe à proximité de ce projet un bien situé au milieu du chef-lieu.

La commune souhaite l'acquérir afin d'élargir la voirie et créer un espace de stationnement et un stockage de neige pour l'hiver.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
LES CHAPELLES	B243	Chef-lieu	107 m ²	Bâti	U	Avis France Domaine pour ATMP
TOTAL			107 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 17/05/2019

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190514-DEL29-2019-DE
Date de télétransmission : 20/05/2019
Date de réception préfecture : 20/05/2019